

Sword Group répond aux critères d'éligibilité du PEA-PME

Windhof, le 11 juillet 2014,

Sword Group, confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME : à un effectif de moins de 5 000 salariés, d'une part, à un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou à un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros, d'autre part.

En conséquence, les actions Sword Group peuvent être intégrées au sein d'un PEA-PME qui bénéficie d'ailleurs des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Prochains rendez-vous :

24/07/2014 : Communiqué sur le chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2014

09/09/2014 : Réunion de présentation des comptes semestriels

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter :
Stéphanie Desmaris - relationsfinancieres@sword-group.lu

Coté sur Euronext Paris

Compartment C

Code ISIN : FR0004180578

ICB : 9530 Logiciels et Services Informatiques

Indices

CAC® Small

CAC® Mid & Small

CAC® All-Tradable

CAC® All-Share



NYSE Euronext.



© Sword Group SE

2, Rue d'Arlon

L-8999 Windhof